

La [COMMUNE DE BEAUVAIS](#) / T : 03.44.79.40.10 devrait se doter d'un centre unique de supervision des caméras de vidéoprotection des communes rurales de l'Oise, qui pourrait être opérationnel à la fin du premier trimestre 2018. Une des conditions obligatoires est que le territoire soit entièrement raccordé à la fibre optique, alors que de nombreuses communes du département sont dotées de vidéosurveillance, 150 sur 687, malgré le coût des caméras, entre 8000 et 10 000 euros.